

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 11 fr. 50	6 mois 21 fr.	1 an 38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. »
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. »
» 2 ^e page (— d' —).....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les radicaux, transfuges de la République, qui se sont associés aux collectifs dans le Front populaire, commencent à reculer devant les conséquences de ce qu'ils ont fait. — Mais le mal causé au pays, qui le payera ?

Intéressante et instructive, cette discussion survenue entre l'Œuvre et le Populaire. Dans l'abominable Front populaire qu'ils ont fait ensemble, l'Œuvre représente les radicaux et le Populaire est l'organe officiel du parti socialiste. Ces complices se disputent.

Pour s'associer aux socialo-communistes, ennemis de la liberté et démolisseurs de la démocratie, l'Œuvre a renié l'essentiel de l'esprit et des principes républicains. Bien qu'on l'ait prévenue, elle a persévéré dans l'erreur.

Depuis lors, notre confrère, responsable de cette tactique de suicide imposée aux radicaux, supporte parfois difficilement les avanies, les mépris et les vexations dont les socialistes abreuvant ses amis et ses idées. Il lui arrive de se fâcher... Oh ! doucement et sans fierté. Mais enfin il laisse entendre de temps en temps que ces mauvais traitements lui déplaisent !

Et il ose rappeler au Populaire que les radicaux ne sont pas socialistes. Et qu'en voulant faire du Front populaire un organisme collectiviste, il manque à des engagements !... Oui ma chère, il va jusque là ! Ah ! mais...

Voilà, par exemple, un bon argument ! Eh ! que veut-il que ça fasse au Populaire ce qu'il lui raconte là ?

C'est tout de même un peu trop de naïveté ! Alors, l'Œuvre et les radicaux qu'elle a entraînés à sa suite dans la capitulation honteuse qu'ils ont signée, croyaient vraiment en faisant le Front populaire que leurs alliés y prendraient garde à ces susceptibilités bourgeoises et se feraient scrupule de respecter les principes républicains ? Alors ils ont cru à la réalité du Croquemitaine fasciste inventé pour leur faire peur, pour leur dissimuler le véritable péril et les rabattre vers les collectivistes qui sont, eux, d'incontestables fauteurs de dictature ! Alors, ils n'ont pas pressenti qu'ils allaient livrer la République à la tyrannie socialiste ?

Tout, pourtant, criait le mensonge dans cette imbécile et sombre aventure ! Ça puait l'imposture et l'escroquerie à plein nez !... Ah ! je vous jure qu'il faut se tenir solidement pour ne pas traiter comme ils le méritent ces déplorables niais qui se plaignent maintenant du mal qu'ils ont fait de leurs propres mains !

Il était évident que les socialo-communistes ne renouaient à rien de ce qui en fait les ennemis de la démocratie et qu'ils n'admettaient le Front populaire que pour ouvrir la voie au marxisme. L'Œuvre sait comme nous ce qu'est ce régime de despotisme et puisqu'elle le déteste, pourquoi a-t-elle favorisé son succès ?

Aussi les socialistes ont-ils quel que raison de penser qu'on se moque d'eux aujourd'hui en faisant les renchéris et qu'en refusant d'aller plus loin, les radicaux sont des lâcheurs. C'est ce qu'explique très bien l'Œuvre Nouvelle, journal radical, qui, lui, ne donna jamais dans les affreux horreurs auxquelles l'Œuvre faisait semblant de croire. S'adressant aux radicaux qui protestent aujourd'hui, l'Œuvre Nouvelle leur dit : nous vous avions pourtant prévenus : « Nous avons crié : « casse-toi ! » Et beaucoup nous accusaient d'être timorés, nous assurant que vraiment nous avions tort de ne pas avoir confiance dans la loyauté et la bonne foi d'autres partis du Front populaire. »

« Ce qui devait arriver est arrivé ! Les socialistes exigent aujourd'hui l'introduction d'un avenant et une déclaration de guerre au Sénat. « Surprise des radicaux ! Rébellion des radicaux ! Et aussitôt les socialistes de s'écrier : « Quoi ? Les radicaux avaient tout accepté. Pourquoi n'accepteraient-ils pas cela encore ? »

« Eh ! non ! Ils ne peuvent pas l'accepter ! La coupe était pleine, ils commencent à voir clair. Ils redevennent enfin eux-mêmes, c'est-à-dire de bons républicains et de vrais démocrates ! » Car le socialisme est le contraire de la démocratie !

Oui, mais le mal fait au pays, qui le payera ?

Eh ! bien, j'ajoute qu'ils devraient recevoir publiquement les étrivières, tous ces gens de l'Œuvre qui ont mis tant d'orgueil à se tromper et à tromper les républicains, qui nous ont mené à la ruine et dont les serments sont bafoyés au point qu'ils se voient contraints d'approuver Chautemps et Georges Bonnet essayant de réparer le désastre accompli par leur Léon Blum et leur Vincent Auriol.

Si ces coupables là, si ces radicaux, transfuges de la République, ne sont pas punis et rudement par les républicains auxquels ils ont menti, c'est que, comme disait l'autre, en politique, il n'y a pas de justice.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Mort de la presse libre

Sept, le grand hebdomadaire des Dominicains, s'élève en un vigoureux article contre les dangers qui, de tous côtés, menacent actuellement la presse d'opinion.

La presse indépendante agonise, la presse indépendante se meurt, s'écrie notre confrère. Il faut, pour éveiller l'opinion publique, pour inspirer quelques remords aux gouvernants, le clamer tant que l'irréparable n'est pas accompli.

Depuis longtemps déjà, les journaux ne consentaient pas à se faire les voltigeurs d'une puissance d'argent ou les mousquetaires des pouvoirs publics, qui ne consentaient pas non plus à servir docilement les intérêts d'un grand parti, se débattaient dans un fourré de difficultés sans cesse renaissantes. Voici que l'évolution de ces derniers mois leur porte le coup de grâce.

Les lois sociales ont augmenté considérablement le coût de la main-d'œuvre. Nous constatons simplement leurs incidences sur la vie de la presse.

Les dévaluations successives ont imposé au prix du papier un mouvement dont on se demande où il s'arrêtera et s'il s'arrêtera jamais.

Le gouvernement entre à son tour dans le jeu de mort. Le décret-loi du 8 juillet 1937, qui augmente les taxes télégraphiques, téléphoniques et postales, semble une machine de guerre contre la presse indépendante. D'après les chiffres que communique L.-A. Pagès, dont la compétence est indiscutable, il faudrait compter 120 à 150.000 fr. de frais supplémentaires pour un quotidien départemental moyen, 350 à 400.000 fr. pour un régional à circonscription réduite, 1.800.000 francs à deux millions pour un grand régional.

Il n'est que trop certain qu'aucun journal, aucun périodique ne peut augmenter ses prix en proportion de l'augmentation de ses charges. Alors ? Que va-t-il se passer ?

Rien de plus simple : Les journaux indépendants végéteront encore deux, trois ou six mois, selon la vitesse croissante et l'attachement de leurs lecteurs. Puis, un par un, ils disparaîtront. Et ne resteront debout que les colosses de la presse, ceux qui ont d'immenses réserves — ceux dont les exploitants sont à la fois directeurs de journaux, entrepreneurs d'imprimerie et marchands de papier. Ceux-là se tireront toujours d'affaire, car ils sauront, comme dit le proverbe savoyard, déshabiller Saint-Pierre pour habiller Saint-Paul. Alors se constitueront des monopoles de fait du journalisme qui trusteront le marché du papier et de la publicité. Avec ces puissances, les gouvernements traitent ; à moins que, pour plus de facilité, ils ne les absorbent. Dans tous les cas, ce sera la mort de l'esprit critique, l'asservissement de la pensée.

Et nunc erudimini.

Aline DEBRIVES.

Le taux des taxis parisiens

Le Syndicat des artisans du taxi vient de publier en communiqué une note aux termes de laquelle il s'affirme opposé à toute augmentation de tarif, parce qu'il la juge inopportune et parce qu'il est inutile d'augmenter le prix du kilomètre qui, au tarif actuel, ne trouve que difficilement preneur, et que dans ces conditions les voitures rouleraient encore davantage à vide après la hausse.

Informations

Le discours de M. G. Bonnet

M. Georges Bonnet, qui prenait, pour la première fois, la parole hors du Parlement, depuis qu'il est ministre des Finances, a exposé, dans un banquet, devant ses électeurs de Périgueux, son œuvre et ses intentions et il a défini, telles qu'il les voyait, les conditions du salut de notre économie.

Après avoir exposé les résultats obtenus, le ministre des Finances déclare que la tâche à accomplir ne pourra être exécutée que dans la paix sociale.

« Accablée par le poids de sa dette, dit-il, par ses lourdes dépenses de son réarmement, la France dépense trop. Il faut avoir le courage de s'arrêter sur cette voie fatale.

« Le gouvernement fait appel à la confiance du peuple français. Il compte sur elle pour réaliser son œuvre de redressement financier.

« Il a affirmé sa politique. Je déclare qu'il la poursuivra avec fermeté, sans se laisser jamais détourner de la voie qu'il s'est tracée.

« Ce n'est pas l'intérêt d'une classe que nous défendons, c'est l'intérêt de tous, ouvriers, paysans, fonctionnaires, retraités et épargnants. Tous ont intérêt à avoir une monnaie saine, tous doivent être convaincus que le rétablissement des finances est indispensable à la sauvegarde de la paix. »

Election sénatoriale

L'élection sénatoriale pour pourvoir au remplacement du docteur Malsang, radical-socialiste, décédé, a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin : Inscrits, 1.123 ; votants, 1.118 ; suffrages exprimés, 1.104.

Ont obtenu : MM. Albert Buisson, maire d'Issoire, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, radical, 603 voix (élu) ; Docteur Moreau, S.F.I.O., 394 voix ; Alfred Ratelade, agraire, 99 voix.

Rapchement avec l'Italie

Tous les journaux italiens publient d'amples comptes rendus de commentaires de la presse française touchant l'entretien que l'ambassadeur d'Italie, à Paris, M. Corradi, a eu, vendredi, avec M. Chautemps.

La place que l'on consacre à ces commentaires est significative.

En effet, on insiste sur ce qui tend à donner à cet entretien une importance particulière et à le mettre en relation avec les conversations de M. Neville Chamberlain avec le comte Grandi. Le désir d'un rapprochement avec la France se manifeste de façon claire, et l'on constate avec satisfaction que l'amélioration des relations italo-britanniques a eu, de façon générale, à Paris, des répercussions favorables.

En Espagne

Le dixième mois de la résistance de Madrid

Madrid commence aujourd'hui le dixième mois de sa lutte contre les insurgés. Neuf mois durant, les efforts du général Franco pour reprendre la capitale ont été vains. L'inquiétude des sombres jours de novembre et de février a fait place, dans l'esprit de la population madrilène, à des sentiments de confiance dans l'issue de la lutte.

L'achèvement prochain de la ligne de chemin de fer qui doit relier directement Valence à Madrid et permettre le ravitaillement régulier de la capitale concourt à cet optimisme.

En Pologne

Sous le titre « Le duc de Windsor comme roi de Pologne », le « Sunday Referee » écrit :

« Des bruits courent avec persistance sur le continent que le duc et la duchesse de Windsor vont se voir offrir la double couronne de roi et reine de Pologne. »

« L'idée de cette offre émane des milieux monarchistes polonais qui, la semaine dernière ont fait une requête similaire au duc de Kent, durant sa tournée de visites en Pologne. »

« Les monarchistes polonais se rendent compte aujourd'hui que le duc de Kent ne peut accepter de trône étranger, mais ils croient que le duc de Windsor peut être libre de le faire. »

En Turquie

Le gouvernement a décidé de monopoliser le commerce du pétrole et de l'essence benzine pour éviter toute spéculation de la part des compagnies étrangères importatrices.

Le clavecin de Mozart

Le fameux clavecin de Mozart, sur lequel il a composé les plus célèbres de ses œuvres, vient d'être restauré par des spécialistes.

Les cordes de l'instrument historique, qui était resté muet depuis cent ans, vont vibrer à nouveau sous les doigts des plus célèbres musiciens contemporains.

Le conflit sino-japonais

Les milieux bien informés de Nankin et de Takoung Pao croient savoir que deux divisions japonaises débarqueront à Tien-Tsin avant le 15 août, et une autre à Tsing-Tao.

C'est après cette date qu'une offensive japonaise aurait lieu sur les lignes de chemin de fer Kiao-Tchéou-Tienan et Tien-Tsin-Pou-Kéou.

En faveur de la paix

Trente-sept nations ont répondu à l'appel du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Cordell Hull, en faveur du maintien de la paix et du redressement de la situation mondiale par le désarmement militaire et économique.

Les gouvernements de Berlin, Rome, Tokio, Nankin et Valence se sont abstenus de commenter la déclaration de M. Hull.

Toutes les réponses publiées s'accordent avec les grandes lignes de la politique générale américaine. On reconnaît, cependant, que certaines sont rédigées en des termes appuyant plus fortement les vues de M. Hull. Parmi celles-ci, on signale surtout celles des gouvernements français et russe, et celles de tous les gouvernements sud-américains.

EN PEU DE MOTS...

— M. Charles Concelme, sénateur du Jura, maire de Lons-le-Saulnier, conseiller général, est décédé, samedi, à Lons-le-Saulnier.

— On a trouvé à Novosibirsk (Russie), une petite pépite de deux grammes qui se présentait sous forme d'un cristal de système cubique.

— Mme Longword, habitant la localité de Brandon, dans le comté de Suffolk, a mis au monde, samedi soir, 4 garçons, tous vivants.

— La ville de Hong-Kong est menacée d'une sérieuse épidémie de choléra. Déjà, 50 personnes sont mortes et de nombreuses autres sont atteintes.

— 7.961 voyageurs britanniques venant de Folkestone, sont arrivés, samedi, à Boulogne par les paquebots réguliers ou supplémentaires.

— Un séisme s'est produit en Calabre, dans les provinces de Reggio et de Potenza. A Canolo et dans les villages environnants, les habitants ont été pris de frayeur. On ne signale aucune victime.

NOS ÉCHOS

Prédestination.

Napoléon recevait un jour la visite d'un fournisseur des armées qui s'appelaient Volant.

— Singulier nom, dit-il, pour un homme qui passe des marchés avec l'Etat.

— Sire, objecta l'autre, remarquez qu'il y a deux à mon nom.

— Précisément, mon ami, deux ailes ! on n'en vole que mieux.

Les noms qui font scandale à notre époque prêtent moins à la plaisanterie. On n'en trouve plus d'aussi manifestement prédestinés que celui de Rapinat, le gendre de Reubel, membre du Directoire, et celui de son collaborateur Forfait.

Histoire vaudoise.

Comme nous avons nos histoires marseillaises, les Suisses ont leurs histoires vaudoises ou grisonnes. Les gens du canton de Vaud ont une réputation de fendeur que ne justifie pas la vivacité de leur esprit.

Un jour, raconte-t-on, un Vaudois qui était parti en excursion avec un Genevois et un Juraissien, quitta ses compagnons pour aller faire la chasse aux escarots.

— Combien va-t-il en rapporter de kilos, songaient les amis en constatant la longueur de son absence.

Le Vaudois rentra bredouille et s'excessa :

— J'en poursuivais un, dit-il, mais il m'a échappé.

Chez l'opticien.

Un vieux monsieur, outrageusement myope, entre chez un opticien, et essaie des verres.

— Ceux-ci ne sont pas assez forts pour ma vue !

— Mais, Monsieur, ce sont des numéros 2, ils devraient vous convenir.

— Qu'avez-vous après ?

— Après viennent les numéros 1.

— Et après cela ?

— Après, monsieur, il vous faut un chien.

Pas d'accident possible.

Un fils de l'Onclé Sam est en visite en Angleterre. Il déclare à un ami anglais :

— Vous autres, Britanniques, vous vous vantez de l'excellence de vos voies ferrées et du peu de fréquence des accidents de chemin de fer. Or, dans le district que j'habite, tout est réglé de telle sorte que les collisions sont impossibles.

— Comment cela ? interroge l'Anglais.

— C'est très simple. Nous n'avons qu'un train.

LES MAITRES DU JEU

Parlant à la tribune du Congrès des instituteurs, M. André Delmas, secrétaire général du syndicat national, a dit ceci :

« Il n'y a plus d'espoir qu'en la force neuve qu'est la C.G.T., car ce n'est plus au Parlement que la partie se joue, mais entre les grandes forces de la nation... »

Je me permettrais de trouver le propos obscur et dangereux. M. André Delmas sait pourtant parfaitement ce qu'il veut dire et le contexte éclairé, je crois, ses paroles. Analysons-les donc en toute objectivité.

Quelques instants plus tôt, M. André Delmas avait précisé que « pour réussir, l'opération (montée sur la formule du Rassemblement populaire) devait être accompagnée de trois mesures essentielles prises dans les vingt-quatre heures :

« Mettre les banques à la raison. « S'assurer que la grande presse, aux ordres des puissances capitalistes, ne pouvait plus pervertir l'opinion. »

« Epurer l'administration et l'armée. »

Ainsi donc pour M. André Delmas, le Parlement n'a plus d'importance (« ce n'est plus au Parlement que la partie se joue ») et la partie se joue uniquement sur un plan qui n'est pas précisé, mais qui ne peut être que celui de la rue. Elle se joue entre la C.G.T. et d'autres « grandes forces » qui seraient ces banques qu'on devrait mettre à la raison, cette grande presse « qui pervertit l'opinion », et les éléments de l'administration ou de l'armée qui n'appartiennent pas au Front populaire.

Premier point : le Parlement ne compte plus. Le mot est vil. Nous allons voir ce qu'en pensent les socialistes qui, c'est entendu, combattent le Sénat, mais considèrent encore la Chambre comme l'expression, et même la seule expression de la volonté populaire. M. André Delmas serait-il, sur ce point, de l'avis des communistes qui voulaient que le gouvernement Blum, lequel avait pourtant une majorité à la Chambre, s'appuyât sur les masses ? C'est-à-dire, si les mots ont un sens, sur la foule encadrée par des communistes ? Cela serait d'autant plus curieux qu'un très grand nombre d'instituteurs ne sont pas communistes, mais « révolution prolétarienne », c'est-à-dire adversaires de la défense nationale.

Comme par ailleurs chacun sait qu'un gouvernement dirigé ou contrôlé par les communistes ferait la guerre, on peut penser que, pour ne parler que de la foule de gauche, cette foule serait coupée en trois gros bataillons : le bataillon socialiste, démocratique et qui n'entend pas lâcher le Parlement ; le bataillon « révolution prolétarienne » qui prendrait l'attitude léniniste : empêcher la guerre par le défaitisme et déclencher la révolution ; enfin le bataillon stalinien, lequel aurait une attitude fort patriotique. Anarchie qui ne présage rien de bon.

Mais ce n'est pas tout. M. André Delmas précise qu'il n'y a plus d'espoir que dans la force neuve qu'est la C.G.T. et dans cet instant, M. Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., s'avançant, est hué par l'opposition, surtout puissante dans les tribunes, au cri de « Sursis d'appel » et « Sac au dos ! »

Cela ne me fera pas dire que la C.G.T. n'est pas « une force neuve ».

« Etudiant en droit canon. — Très bien, mon garçon, puisque vous avez des aptitudes spéciales on va vous verser dans l'artillerie. »

Simple coïncidence.

Au conseil de revision : Le médecin-major. — Faites entrer le premier homme.

L'infirmier appelle : Adam ! Et il entre en costume paradisiaque.

Humour anglais.

— Hélène, que sens-tu quand je t'enlace ainsi et que je te fais valser d'un bout à l'autre de la chambre ?

— Ton pied.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

JOURNÉE CADURCIENNE
DU 1^{er} SEPTEMBRE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur
du Journal du Lot,

« Votre numéro du 8 août insère une communication de M. Calmécane-Course qui cause une vive surprise aux membres des deux sociétés régionalistes « Les Cadets du Quercy » et « La Diane du Quercy ».

Quoi qu'en prétende M. Calmécane-Course qui, magistrat à Gourdon, ne peut savoir toutes les décisions de Paris, la Journée cadurcienne du 1^{er} septembre est officiellement organisée par « La Diane » et par « Les Cadets » réunis.

« Le programme de cette journée a reçu l'approbation officielle du Commandant Barges, seul président de « La Diane », et de M. Jean Ausset, président de la Commission des fêtes de « La Diane », spécialement chargé des excursions en Bas-Quercy. Ces deux personnalités qualifiées ont même envisagé d'offrir à M. le Préfet du Lot la présidence du banquet du 1^{er} septembre, soir.

Nous n'avons pas l'intention de polémiquer avec M. Calmécane-Course. Nous regrettons simplement qu'il n'ait pas encore compris que nous ne serons jamais trop nombreux pour faire connaître et aimer notre cher Cahors.

« Ceci rappelé, au nom de MM. le Commandant Barges et Jean Ausset, seuls représentants autorisés de « La Diane », et au nom des « Cadets », unanimes, tous les amis des deux Associations régionalistes de Paris sont cordialement invités à se trouver à Cahors le mercredi 1^{er} septembre, jour de foire. Le programme détaillé de la journée cadurcienne sera publié très prochainement.

« En vous remerciant, par avance, de vouloir bien insérer dans votre plus prochain numéro cette nécessaire mise au point, je vous prie d'agréer, M. le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Gaston DAVID, Secrétaire général des « Cadets du Quercy », membre du Comité-Directeur de « La Diane ».

PERCEPTIONS

M. Dufourg, commis principal du Trésor de 1^{re} classe à la recette centrale de la Seine, appelé en qualité de percepteur de 3^e classe à Salviac (Lot), et non installé, a été nommé, en la même qualité à la perception de Grenade (Landes).

M. Hugou, percepteur de 1^{re} classe, 2^e échelon à Gramat, est nommé à la perception de Bazas (Gironde).

M. Lacambre, percepteur de 1^{re} classe, 1^{er} échelon, à Lacapelle-Marival, est nommé à la perception de Gramat.

M. Raffalli, percepteur de 2^e classe, 1^{er} échelon, à Monclar-d'Agenais (Lot-et-Garonne), est nommé à la perception de Lacapelle-Marival (Lot).

M. Redouzel, percepteur de 2^e classe, 1^{er} échelon, à Castelnau-Montriat (Lot) est nommé à la perception de Liré (Maine-et-Loire).

M. Bonnaud, percepteur de 2^e classe, 1^{er} échelon, à la perception de Laplume (Lot-et-Garonne), est nommé à Castelnau-Montriat.

M. Beudet, percepteur de 2^e classe, 1^{er} échelon, à St-Géry, est nommé à la perception de Montfort-le-Rotrou (Sarthe).

M. Lacaze, percepteur de Liverdon (Lot), est nommé à la perception de Boën (Loire).

M. Schetzier, officier réformé de guerre, est nommé percepteur de 3^e classe à Liverdon.

MM. Jammes, percepteur de Saint-Céré; Neuville, percepteur de Figeac, sont promus, sur place, percepteurs hors-classe.

MM. Rességuier, percepteur de Puy-l'Évêque, est promu sur place, percepteur de 1^{re} classe, 1^{er} échelon; M. Ariès, percepteur de Sauzet, est promu, sur place à la 2^e classe, 1^{er} échelon.

MM. Gigou, percepteur de Payrac; Delpy, percepteur de Lauzès, sont promus sur place, percepteurs de 3^e classe.

M. Raffalli, percepteur de Lacapelle-Marival, est élevé sur place au 2^e échelon de la 2^e classe.

Nos félicitations.

A PARIS

Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot)

Propriétaire

Téléphone ARCHIVES 60-82

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

LES EXPÉDITIONS DE PRODUITS AGRICOLES DE BRETEUX-BIARS

Monsieur A. de Monzie vient de recevoir de la Compagnie P.-O. la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 21 juillet éconolé à laquelle était annexée une pétition présentée par les expéditeurs de produits agricoles de la région de Breteux-Biars à l'effet d'obtenir que la relation Breteux-Biars-Paris soit inscrite au tarif spécial P. V. 100 qui vient d'être soumis à l'homologation de l'Administration supérieure, dans les mêmes conditions que la relation Brive-Paris.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Ministre qu'après examen nous avons inscrit dans le projet de Tarif P. V. 100 actuellement à l'étude la relation Breteux-Biars-Paris et réciproquement, avec une formule d'abonnement prévoyant une réduction de 20 0/0 moyennant que les remises mensuelles atteignent 50 tonnes. »

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS

13, rue du Bac, 7

Ecole Normale Supérieure

Parmi les candidates nommées à la suite du concours ouvert en 1937 pour l'admission à l'Ecole Normale Supérieure d'enseignement secondaire pour jeunes filles et obtention des bourses licence (section des sciences), nous relevons avec un vif plaisir les noms de nos excellentes compatriotes, Mmes Marie Doumerc, avec le numéro 5 et Marguerite Miquel, avec le numéro 7.

Nous adressons à Mmes Doumerc et Miquel, anciennes élèves du lycée Clément-Marot, de Cahors, nos bien sincères félicitations.

Ponts et Chaussées

Parmi les 125 candidats admis à l'emploi d'adjoint technique des Ponts et Chaussées et des Mines, à la suite du concours de 1937, nous relevons avec plaisir les noms des candidats du Lot dont les noms suivent : MM. Issoulié (avec le numéro 4), Lasfargues (n° 53); Alquier (n° 56); Lorblanchet (n° 94) et Gratiat (n° 125). Félicitations.

Recette ruraliste

Par décision du Directeur des Contributions indirectes du Lot, M. Bastit Jean, est nommé receveur-ruraliste à Belmont-Breteux (Lot).

Recrutement

Il est rappelé : 1. Que l'article 53 de la loi de recrutement du 31 mars 1928 impose à tout homme inscrit sur les registres matricule du recrutement, et par conséquent à tous les réservistes, aux réformés temporaires et définitifs, aux exemptés, de faire leurs déclarations de changement de domicile ou de résidence à l'autorité militaire.

Les déclarations sont reçues par les maires, les brigades de gendarmerie et dans les grandes villes par les commissariats de police.

2. Que l'article 56 impose à tout citoyen non encore déchargé d'obligations militaires de fournir à l'autorité militaire les renseignements qui pourraient lui être demandés concernant sa profession ou ses capacités.

Tel qui s'abstiendrait de faire la déclaration de changement de domicile ou de résidence, qui ferait une déclaration de profession inexacte ou qui s'abstiendrait de répondre, est passible, aux termes de la loi, d'une punition disciplinaire à subir dans un corps de troupe.

Marché du travail

La situation du marché du travail, pendant la semaine du 26 au 31 juillet 1937, dans le Lot, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 4 hommes, 2 femmes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 2 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 1 homme. »

P.O.-MIDI

Les gérances nous appellent

AX-LES-THERMES

FONT-ROMEU

COTE VERMEILLE

JOE BRIDGE

VOYAGES POPULAIRES COLLECTIFS POUR L'EXPO

On nous communique :

Le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce et de l'Industrie, spécialement chargé de l'organisation de l'Exposition Internationale de 1937, se préoccupe actuellement d'organiser des voyages populaires collectifs destinés à permettre la visite de l'Exposition Internationale aux habitants de la Province, qui ne disposeraient actuellement que de moyens limités.

Le montant total prévu pour les frais de séjour à Paris, fixé en principe à deux jours entiers, s'élèverait à 65 fr.

A ce prix, s'ajouterait celui du trajet qui devrait obligatoirement être fait en chemin de fer, et des prix particulièrement réduits seraient incessamment consentis, pour chaque département, par les grands réseaux des chemins de fer.

Chaque voyage comprendrait la visite de l'Exposition, sous la conduite de guides, et selon un plan établi qui tiendrait compte dans la mesure du possible, des particularités des visiteurs.

Les conditions détaillées de l'organisation de ces voyages seront communiquées, incessamment, par les soins du Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Légion d'honneur

M. Delpuech, président du Syndicat des vins et spiritueux en gros, du département du Lot, à Figeac, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à M. Delpuech, nos vives félicitations.

Enregistrement

Notre compatriote, Mlle Madeleine Boudou, de Gourdon, est nommée dame-employée au bureau de l'enregistrement de Romorantin (Loir-et-Cher).

Ecole de perfectionnement O.R. de la XVII^e région

Dans le « Bulletin Mensuel », du mois de juillet 1937, nous lisons :

« La fin de l'année scolaire a été marquée par la manœuvre du 26 juin à Marmande... près de 700 officiers de réserve y ont participé... Une mention particulière est à décerner au commandant Guérin et au Capitaine Bénard qui ont fourni au colonel-directeur, pour faciliter l'exposé de la critique de « la manœuvre, de remarquables travaux topographiques. »

Le capitaine Bénard, de l'école du 16^e R.T.S., avait déjà été l'objet : 1^{er} en 1933-34, d'un témoignage du général-commandant la 17^e région ; 2^e en 1936, d'un témoignage de satisfaction du Ministre.

Nos félicitations au capitaine Bénard.

Terrible accident

Samedi, M. de Lavaur, maire de Saint-Laurent-les-Tours, accompagné de sa femme, visitait les gorges d'Autoire. Mme de Lavaur glissa dans l'herbe et fut précipitée d'une hauteur de 50 mètres, dans le ravin.

Des secours furent aussitôt organisés, mais, hélas! Mme de Lavaur avait été tuée sur le coup. Ce terrible accident a provoqué une bien vive émotion dans la région où M. de Lavaur ne compte que des sympathies.

Nous adressons à M. de Lavaur, à ses trois enfants, à la famille nos sincères condoléances.

Chute de bicyclette

M. Jean Dauliac, fils de M. Dauliac, conseiller d'arrondissement de Gourdon, a fait une chute de bicyclette qui a causé une double fracture de l'avant-bras droit.

Après avoir été examiné par M. le docteur Coulon, il a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins de M. le docteur Rougier. On espère que cet accident n'aura pas de suites graves.

La foudre

Samedi soir, au cours de l'orage, la foudre est tombée sur une gerbière appartenant à M. Gélis, propriétaire à Anglars-Juillac.

En quelques instants, la gerbière fut en flammes et complètement détruite.

A Fargues, la foudre est également tombée sur une meule de paille de 15.000 kilos appartenant à M. Nouvel, propriétaire à Poujol (commune de Fargues).

Les voisins accoururent pour tenter d'éteindre l'incendie. Mais tous les efforts furent vains : la meule de paille fut détruite, mais les immenses voisins furent préservés.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 11 — SAMEDI 14

DIMANCHE 15 (en soirée à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

André LEFÈVRE

DANS

Vogue mon cœur

chanté à Pécran par Tino ROSSI

EN COMPLEMENT :

La forêt en fête

CAHORS

LE TEMPS !

Après les étouffantes journées de juillet, on espérait que le mois d'août serait plus supportable. Or, jusqu'à présent, la chaleur est encore plus forte. Samedi et dimanche, le thermomètre, sur le boulevard, a marqué 45 degrés.

Il y avait fort longtemps que pareille température n'avait été subie à Cahors.

Malheureusement, la sécheresse sévit et fait, chaque jour, des ravages dans les récoltes. Dans de très nombreuses communes et même près de Cahors, les habitants sont obligés de parcourir plusieurs kilomètres pour s'alimenter en eau potable.

Et samedi soir, on eut un peu d'espoir : le tonnerre se fit entendre. Ça y est ! Il va pleuvoir ! En effet, une averse tomba, assez forte, mais pendant 3 minutes seulement !

Dans la nuit, une autre ondée, pendant 5 minutes environ, arrosa les pavés de la ville. Et puis, plus rien.

Mais gardons bon espoir dans le proverbe local qui déclare : « Tonnerre du mois d'août, abondance de vins et de moûts. »

Oui, mais la pluie d'août serait encore mieux accueillie, car le cultivateur sait bien que « pluie d'août fait châtaignes et truffes ».

Ayons espoir que la bonne pluie ne tardera pas à tomber, et qu'elle ne se contentera pas de mouiller les pavés des rues de la ville ; l'arroseuse municipale suffit bien, quand elle est mise en service !...

L. B.

Le Docteur ANDRIEU, Stomatologiste, genre et successeur de M. MAURY, Chirurgien-Dentiste, assure, dès à présent, avec l'ancien personnel, la Direction du Cabinet Dentaire qui continue à fonctionner comme par le passé.

GRAND PRIX CYCLISTE

Dimanche 8 août, le public cadurcien a assisté à la grande épreuve cycliste, à laquelle ont pris part de grands « As » de la pédale, tels que Maréchal, Pomarède, Piboul, Derozier, Samaran, Estève, Blanc, Ugoletti, Damajan.

Le départ fut donné par M. Capis, délégué de l'U.V.F., pour le tour d'honneur.

Une foule nombreuse était massée sur le boulevard, notamment face la statue Gambetta, d'où le départ avait lieu.

Un service d'ordre était parfaitement organisé : aucun accident ne s'est produit. 40 tours de circuit devaient être faits par les concurrents.

Malheureusement, les coureurs Maréchal et Pomarède durent abandonner la course, par suite de chute, ainsi que le champion local Tenan.

Par contre, Derozier fut l'animateur et le vainqueur du Grand Prix. A l'arrivée, il fut vivement félicité par les sportifs et une superbe gerbe lui fut remise par une gentille Cadurcienne. Rovari, vainqueur des juniors, reçut, également, un hommage fleuri.

Voici le classement général de la course :

Catégorie des as : 1^{er} Derozier, d'Agén ; 2^e Estève, de Montauban ; 3^e Piboul, de Bordeaux ; 4^e Blanc, d'Aurillac ; 5^e Londéro, de Cahors ; 6^e Ugoletti, d'Agén.

Catégorie des jeunes : 1^{er} Rovari, de Cahors.

Tous les coureurs méritent de vives félicitations ainsi que le Comité qui organisa cette belle manifestation sportive. Ajoutons qu'aux cours des épreuves, 600 francs, versés par des amateurs sportifs furent distribués en primes.

Tirage de la tombola

Une tombola a été tirée dont voici les numéros gagnants :

2132, un vélo ; 1413, un poste de T.S.F. ; 2116, un appareil photo ; 2988, 250 kgr. de coke ; 0704, une série cuisine ; 2278, 1 litre eau de cologne ; 1707, un coussin ; 2398, une assiette murale ; 0341, une assiette murale ; 2621, un flacon eau de cologne ; 0459, un flacon eau de cologne ; 0391, une bouteille mousseux ; 1506, une bouteille muscat ; 0624, une bouteille Robus ; 1710, une bouteille Arti ; 2726, une bouteille Arti ; 1942, un gigot ; 0853, une bouteille Raphaël ; 0507, une boîte gâteaux ; 1356, une bouteille citronnade ; 1959, une bouteille citronnade ; 2614, une bouteille citronnade ; 0344, une versense ; 2536, un saladier ; 1473, un kgr. poisson Sarda ; 2523, une bonbonnière ; 1608, un flacon eau de cologne ; 2277, un flacon Byrrh ; 2727, un flacon Byrrh ; 1510, Schamp ; 1300, Schamp ; 2603, Schamp ; 0404, Schamp ; 0468, 6 savons ; 2280, 6 savons ; 0981, 3 savons ; 2821, 3 savons ; 1809, 1 blaireau ; 2273, 1 support serviettes ; 1611, 1 flacon Byrrh.

Trouvé mort

Lundi matin, Mme Arnaudet, demeurant rue du Périé, pénétra dans la chambre de son mari qui était encore couché, pour le réveiller. Ses appels furent vains. M. Arnaudet était mort.

Rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque. M. Arnaudet, polisseur à l'usine des Poignées de portes, âgé de 32 ans, avait passé la journée et la soirée avec des amis et Mme Arnaudet et s'était couché comme à l'ordinaire.

Cette mort a vivement surpris et ému les amis qui comptait à Cahors, M. Arnaudet.

Nous adressons à Mme Arnaudet, à la famille nos bien sincères condoléances.

Anciens Elèves du Lycée Gambetta

L'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta tiendra sa réunion annuelle des vacances le lundi 6 septembre prochain, à Alviac.

Elle sera présidée par notre distingué camarade Guillaume Calvet, procureur de la République à Pontoise, récemment promu Premier Président de la Cour d'Appel de Limoges.

Le déjeuner sera servi à midi 30 dans les superbes locaux du Grand Hôtel de la Source.

Prix : 30 francs.

Les adhésions seront reçues à partir du 15 août jusqu'au 3 septembre par MM. Farge, professeur du Lycée, et par A. Bergon, imprimeur, secrétaires de l'Association.

Le Comité.

N.B. — Un service de cars sera organisé au départ de Cahors pour tous les camarades qui se feront inscrire avant le 1^{er} septembre comme désirant profiter de ce moyen de transport. Le voyage en car à aller se fera par Carluet, Couzou, Rocamadour.

Le rassemblement général se fera à la Source Salmières où l'on sera accueilli par l'aimable Directeur M. Teulière.

Ecole hôtelière

Notre jeune compatriote, Mlle Martha Bénazet, élève à l'Ecole hôtelière de Clermont-Ferrand, a été reçue au Brevet hôtelière.

Nos félicitations à Mlle Bénazet qui est la fille de M. Bénazet, receveur aux billets à la gare de Cahors.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean Dellac, ancien député de la Gironde, ancien président de la Fédération girondine du parti radical et radical-socialiste, décédé à la suite d'une crise cardiaque.

M. Dellac était venu à Cahors, chez son beau-frère, M. Tauran, rue Wilson, pour passer quelques jours. C'est à Cahors qu'il a été terrassé par la maladie. Il était âgé de 61 ans.

La levée du corps a eu lieu samedi, à 14 h. Le corps a été transporté et inhumé à Souceyrac.

Nous adressons à Mme Dellac, à MM. Tauran, à la famille nos sincères condoléances.

Tirage de la Tombola

Jeudi 12, à 21 heures très précises, aura lieu dans une des salles de l'hôtel de ville, le tirage public de la Tombola organisée par le Comité des Fêtes.

A cette occasion, nous croyons savoir que l'Orphéon se fera entendre dans quelques-uns de ses meilleurs morceaux sous la Direction de son distingué chef, M. Barreau, qui a tant contribué au succès du Concours de Musique.

Ne parle-t-on pas aussi pour terminer cette soirée d'un bal qui sera certainement fort apprécié de la jeunesse.

La Boule Cadurcienne

MM. les Membres actifs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mardi 10 août, à 20 h. 30, dans une salle du café du Champ de Mars. Ordre du jour : concours de Puy-l'Évêque du 15 août.

Fête de la Place Galdemar

La fête de la place Galdemar a été célébrée avec beaucoup d'entrain par un nombreux public.

Samedi soir, on craignait, un moment, que l'orage allait s'abattre sur la ville et empêcher toutes réjouissances.

Il n'en fut rien, et jusqu'à minuit, le bal groupa de nombreux danseurs.

Les journées et les soirées de dimanche et lundi furent, en dépit de la chaleur, l'occasion pour les danseurs de se livrer aux ébats chorégraphiques.

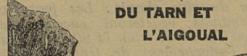
En outre, les promeneurs qui se rendent place Galdemar, étaient très nombreux et appréciaient la bonne organisation et les belles décorations, les illuminations. Félicitations aux organisateurs.

Au violon

Samedi soir, les agents de police étaient présents qu'un individu en état d'ivresse, gesticulait, hurlait sur la voie publique. Ils l'appréhendèrent, le conduisirent au bureau de police et le déposèrent au violon. C'est un nommé Isidore Blanchet, du Dorat.

Dimanche matin, il fut relâché, mais nanti d'un procès-verbal.

LES GORGES DU TARN ET L'AIGOUAL



Circuits automobiles au départ de MILLAU

I. Circuit des Gorges du Tarn. — Tous les jours du 11 juillet au 20 septembre 1937 : Millau, Le Rozier, Vallée de la Jonte, Meyrueis, Aven-Arment, Sainte-Enimie, La Malène, descente facultative en barque de La Malène au Cirque des Baumes, Le Rozier, Millau.

II. Circuit de l'Aigoual. — Lundis, mercredis et vendredis du 30 juillet au 10 septembre : Millau, Vallée de la Dourbie, Nant, St-Jean-de-Bruel, Dourbies, l'Espérou, l'Aigoual, Meyrueis, Grotte de Dargilan, Vallée de la Jonte, Le Rozier, Millau.

Renseignements et billets aux gares et Agences P.-O.-Midi.

Une ère nouvelle pour nos fonds d'Etat

Le grand public ignore en général que le volume des transactions effectuées chaque jour sur les principaux catégories de fonds d'Etat demeure extrêmement réduit.

Conséquence, longue à disparaître, de la crise boursière que nous avons connue depuis six ans. Peu d'achats, peu de ventes.

Dès lors, dans un marché à peu près vide, la moindre offre, sans contre-partie immédiate, fait tomber les cours dans des proportions qui défient toute vraisemblance.

Il était nécessaire, en ce qui concerne les fonds d'Etat, qu'une garantie positive fût donnée à l'épargne contre des aléas de ce genre. C'est le rôle que pourra jouer le fonds de soutien des rentes qu'un récent décret-loi vient de créer.

Grâce aux disponibilités de ce fonds, dont l'ampleur est de 6 milliards — est telle qu'aucune spéculation, si bien armée soit-elle, ne pourrait lui faire échec, l'épargne reçoit une première certitude : c'est que le cours des fonds d'Etat ne pourra désormais, en aucun cas, être manœuvré « du dehors

Limogno

Courses cyclistes. — Chaque année, notre Comité des fêtes organise, pour le lundi 16 août, des courses cyclistes très suivies et fort appréciées du public. Il ne saurait en être autrement dans une ville si attachée à ce sport : n'avons-nous pas constaté, encore cette année, que plus de cinquante personnes se rendirent, lundi soir, à Gajarc, pour assister aux courses organisées par la jeunesse à l'occasion de la fête locale.

A Limogno, le trajet imposé permet de traverser une partie de la ville à chaque parcours : ce qui constitue un attrait pour les spectateurs. Tous les ans, le nombre et la qualité des coureurs augmentent. Déjà la liste des engagés que nous publierons incessamment comprend des as de la pédale et s'allonge journellement. Le Comité des fêtes alloue cette année aux courses cyclistes une somme plus élevée que les années précédentes et distribuera dans des conditions bien définies des primes assez élevées.

Un service d'ordre impeccable organisé avec le concours de la gendarmerie et de la municipalité saura éviter les accidents et les incidents trop fréquents dans ces courses. Ces considérations nous promettent une course sensationnelle. Le public appréciera les efforts du comité et témoignera sa reconnaissance à ses charmantes et dévouées quêteuses. Cette réunion cycliste remportera un énorme succès.

Nécrologie. — Nous apprenons le décès de Lafon Joseph, domicilié au lac d'Auréc, à l'âge de 83 ans. Nos sympathies condoléances à la famille.

Nos avenues. — En moins d'un an, le quartier nord de la ville s'est transformé. Après la démolition des maisons Carles, Linou, Combarieu et l'ouverture d'une place magnifique, sainte, bien aérée, est aujourd'hui le bitumage de toute notre avenue. Seul, notre quartier était déshérité ; nous reprenons notre place au soleil.

Nous connaissons les démarches énergiques de la municipalité et les sacrifices consentis pour nous donner satisfaction. Après la réponse favorable de l'Administration, nous avons constaté les efforts de notre sympathique agent-voyer pour mettre rapidement notre avenue en état d'être bitumée.

Nous nous intéressons certainement au sentiment populaire en disant que le public a été fort satisfait de l'exécution de ces travaux. Nous remercions ces infatigables dévouements qui se dépensent sans compter pour embellir notre ville, favoriser le commerce local, rétablir les excellentes traditions d'étroite fraternité entre tous les quartiers de notre cité.

Albas

Nécrologie. — Les nombreux amis que comptait M. Jean Bouyssou à Albas parmi ses anciens condisciples et ses camarades d'enfance ont été profondément attristés en apprenant sa mort survenue presque subitement à Puy-Eyègue, où il passait ses vacances. Professeur à l'Ecole primaire supérieure de Luzech, M. Jean Bouyssou était parti en avantement à celle de Toulouse. Il ne venait que rarement à Albas, son pays natal, par suite des affinités de sa famille qui fixait ses villégiatures au pays de Mme Bouyssou.

Malgré tout, il y a encore toute une génération qui n'avait pas oublié le vieux camarade auquel nous aimions, de temps en temps, à serrer la main. Rien ne nous faisait prévoir un si fatal dénouement et cela a été parmi nous une bien attristante surprise.

On peut dire que Jean Bouyssou était le fils de ses œuvres. Fil d'une modeste famille de cultivateurs, il s'était élevé par son intelligence, son travail. Au cours de la guerre, il partit comme capitaine de réserve et il en revint avec la croix de guerre. Tout récemment, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire et nous attendions tous son apparition à Albas pour l'en féliciter.

Le destin ne l'a pas voulu. Nous adressons à Mme Bouyssou, à Mme et M. Chatelet, professeurs au Lycée de Carcassonne, à Mme et M. Pierre Bouyssou, substitut du Procureur de la République de Montauban, à toute la famille d'Albas et à tous les autres parents, nos condoléances les plus attristées. — E. L.

Les méfaits de la foudre. — Au cours de l'orage qui éclata sur la région, samedi soir, à l'entrée de la nuit, la foudre tomba sur la propriété de M. Collis, propriétaire à Lérat. En un clin d'œil, 33 piles de blé, ce qui fait 330 gerbes, furent la proie des flammes. Et voilà comment un vaillant ouvrier n'a même plus, pour lui et sa famille, le pain assuré après l'avoir cependant bien gagné à la sueur de son front.

Beaucoup de personnes nous disent que si l'on ouvrait une souscription de solidarité, la liste en serait vite convertie car tous ceux qui savent ce que sont les cataclysmes agricoles ne se déroberaient pas à ce devoir de solidarité. Que ce soit à Albas ou à Anglars, chacun tiendrait à venir en aide à une malheureuse famille bien éprouvée. Nous souhaitons que quelqu'un prenne une telle initiative.

Duravel

Nécrologie. — Lundi, 9 courant ont eu lieu les obsèques de M. Jean Baudès, propriétaire-agriculteur à Rouffiac, commune de Duravel.

Le défunt âgé de 77 ans, fit pendant de longues années partie du Conseil d'Administration de la Coopérative-Boulangerie avec le plus grand dévouement et désintéressement et malgré l'éloignement de sa demeure du chef-lieu de la commune, ne manquait aucune réunion aussi tardive soit-elle.

A sa veuve, à ses fils, dont l'aîné chef de gare à Laroque-Timbaut (Lot-et-Garonne), et le second, résidant à Rouffiac, dans la propriété paternelle, à ses belles-filles et petite-fille, nous offrons nos meilleures condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Challenge de la Salers. — La Commission du groupe sportif figeacois vient de recevoir, en dernière heure, l'engagement du stade cadurcien dont les athlètes réalisèrent d'intéressantes performances lors de la réunion organisée par l'U.S. gourdonnaise.

Nous rappelons que six équipes ont déjà répondu à l'appel des organisateurs : le S.A. Rodez, le C.C.A. Capdenac, le S.C. Decazeville, l'U.S. Saint-Céré, l'U.S. Souillac, l'U.S. Gourdon, ce qui, avec le S.G. Figeacois, porte à huit, le nombre des clubs qui essaieront de s'approprier le magnifique challenge généreusement offert par la Salers.

Nous apprenons la participation aux épreuves de 100 et 200 mètres, du champion alsacien Rudolph Alf, l'un des meilleurs sprinters français qui courra sous les couleurs de l'U.S. Gourdonnaise. Le public est ainsi assuré d'assister à une splendide réunion au cours de laquelle plusieurs records régionaux pourraient être malmenés.

Dispensaire d'hygiène. — Les dispensaires d'hygiène de Figeac, Saint-Céré et Gourdon seront fermés jusqu'au 1^{er} septembre.

Audience de vacation. — Voici les dates fixées pour le tribunal de Figeac : 13 et 27 août et 10 et 24 septembre.

Licence en droit. — M. René Bouscarol, ancien élève du collège Champollion, vient d'être reçu à sa licence de droit, et à son diplôme du centre d'études pénales.

Nos bien vives félicitations pour ce double succès au brillant lauréat et à sa famille.

Bagnac

Fête locale. — La fête locale de Bagnac sera célébrée les 22, 23 août. De nombreuses attractions seront vivement appréciées par le nombreux public qui ne manquera pas, comme chaque année, de se rendre dans notre accueillante cité.

Gréalou

Programme de la fête. — Samedi 14 août, à huit heures, salves d'artillerie ; à 10 h., réception de la musique, concert ; à 21 h., ouverture du bal.

Dimanche 15 août. — Matinée : 8 heures, réveil en fanfare, aubades aux jeunes filles, aubades aux autorités ; 11 h., hommage aux morts de la grande guerre, gerbe au monument aux morts.

Soirée : 15 h., grande course de bicyclettes ; 17 h., départ du ballon « La Paix », grand bal de jour, avec le concours du Modern Jazz, sous la direction de M. Rougès ; 21 h., grands feux d'artifice ; 21 h. 30, grand bal de nuit, bataille de confetti, retraite aux flambeaux, grand réveil.

Lundi 16 août. — 15 h., tirage de la tombola ; nombreux lots ; 16 h., jeux divers ; courses de bicyclettes le lendemain ; 21 h., clôture de la fête, par un grand bal et une grande farandole. — Le Comité.

Marcilhac

Nos fêtes. — Voici le programme des grandes fêtes Marcilhac des 14, 15 et 16 août.

Samedi 14 août : 18 h., tour de ville en musique ; 20 h. 30, retraite aux flambeaux ; 21 h., bal de nuit.

Dimanche 15 : 8 h., réveil en fanfare ; 10 h. 30, hommage aux morts de la Grande Guerre ; 11 h., aubades aux habitants de la commune ; 15 h., attractions diverses : courses aux œufs et aux ânes, jeu de la poêle, jeu de la cruche, jeux nautiques ; de 16 h. 30 à 17 h. 30, concours de pêche, avec la collaboration de la « Gaule Figeacoise » ; 17 h. 30, bal-apéritif ; 21 h., bal ; 22 h., brillant feu d'artifice, grand bal de nuit, bataille de confetti et de serpents ; à la fin du bal, farandole en fanfare.

Lundi 16 août, grande foire de la Saint-Roch ; 9 h., aubades aux habitants des écartés ; 15 h. 30, grand bal de jour ; 16 h. 30, grande course internationale de bicyclettes ; 17 h. 30, bal ; 20 h. à 22 h., sensationnel ; représentation donnée par la Troupe Théâtrale de la Soulcou de Figeac ; 22 h., grand bal nocturne. A la fin du bal, réveil nocturne.

P.-S. — Les heures sont indiquées à l'heure solaire.

Lacapelle-Marival

Aviation. — On annonce qu'un meeting d'aviation aura lieu, à Lacapelle-Marival, le 5 septembre, avec le concours de pilotes réputés.

Labatude

Succès. — M. Roger Diala, fils de notre excellent instituteur, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Paris, les examens de deuxième année de médecine. Nos félicitations au futur docteur.

Latronquière

Visite en avion. — Le sergent-pilote Mouléna, de la base aérienne de Dijon, est venu, ces jours derniers, saluer du haut des airs, Latronquière, son village natal. Il évolua autour de sa maison natale et provoqua une agréable surprise à toute notre population.

St-Simon

Incendie de taillis. — Un incendie a éclaté dans le bois de M. Lavyassière, du village de Mas-de-la-Vit et menaçait de prendre de grandes proportions. Grâce au dévouement de plusieurs personnes qui portèrent aide à M. Lavyassière, le feu put être circonscrit. Toutefois plus d'un hectare de jeunes taillis a été détruit.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Accidents du travail. — 1^o Mardi matin, vers 8 heures, en procédant au chargement de fûts de bière sur un camion, le nommé Diehl Charles, 45 ans, manoeuvre, au service de M. Plumeau, brasseur, avenue Cavagnac, s'est blessé au pouce gauche. M. le docteur médical, délivré par M. le docteur Ayzac, constate que cet accident a occasionné une plaie par écrasement de la pulpe du pouce et entraîné une incapacité de travail de quinze jours environ.

2^o Le nommé Zardet Louis, 39 ans, manoeuvre, rue de la République, occupé à des travaux de réparations dans la propriété de Mme Meyrigne, à l'Arbre-Rond, a été blessé au pied gauche par la pénétration d'une pointe rouillée.

Cet accident entraînera une incapacité de travail de quinze jours environ. Objets trouvés. — Une paire de lunettes, par Mme Benoît, rue Marsis ; une paire de gants pour dame, par M. Draut, imprimeur à Gourdon ; une broche, par une personne désirant garder l'anonymat.

LA PHOSPHIDE GARNAL Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 15 francs UN SEUL MODELE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

RENSEIGNEMENTS

LOI RECONNAISSANT LES DROITS AU 1^{er} JUILLET 1930 DES ANCIENS ASSURÉS DE LA LOI DES RETRAITES OUVRIÈRES

La loi du 18 juillet 1937, promulguée au « Journal officiel » du 20 juillet 1937, stipule que :

« Les anciens assurés obligatoires des retraites ouvrières et paysannes, qui n'ont pas été immatriculés sous le régime des assurances sociales ou qui ayant été immatriculés, n'auraient pas droit au minimum de pension prévu à l'article 15 de la loi du 5 avril 1930, modifiée, et à l'article 11 du décret-loi du 28 octobre 1935, modifiant le régime des assurances sociales, conservent, s'ils justifient de plus de quinze années de versements sous le régime des retraites ouvrières et auraient pu prétendre sous le dit régime à l'allocation proportionnelle de l'Etat, visée à l'article 4 (paragraphe 3) de la loi du 5 avril 1930, leur droit à cette allocation. Celle-ci sera liquidée avec effet de la date d'entrée en jouissance de la pension des intéressés et sera quintuplée dans les conditions de la loi de finances du 29 avril 1926. Elle sera à la charge du fonds de majoration de la caisse générale de garantie. Pourront donc solliciter l'application de la loi du 18 juillet 1937 :

1. Les anciens assurés obligatoires de la loi des retraites ouvrières et paysannes qui, âgés de cinquante-cinq à soixante ans, au 1^{er} juillet 1930, n'ont pas été immatriculés aux assurances sociales à titre obligatoire, et ont déposé leur demande de liquidation de pension après le 31 décembre 1931. »

2. Les anciens assurés obligatoires de la loi des retraites ouvrières et paysannes, âgés de cinquante-cinq à soixante ans au 1^{er} juillet 1930, et immatriculés au titre de l'assurance sociale obligatoire postérieurement au 1^{er} juillet 1930, s'ils ne bénéficient pas du minimum garanti de pension ;

3. Les anciens assurés obligatoires de la loi du 5 avril 1930, âgés de moins de cinquante-cinq ans au 1^{er} juillet 1930, qui n'ont pas été immatriculés aux assurances sociales au titre obligatoire ou qui, immatriculés sous ce dernier régime, ne seront pas susceptibles de bénéficier du minimum garanti de pension vieillesse.

Dernière heure

Un jeune sauveteur

De Rennes. — Un jeune écolier, Etienne Gouachet, âgé de 13 ans, a réussi à sauver lundi soir, 3 fillettes qui se noyaient.

Incendies provoqués par la chaleur

De Cognac. — Un incendie a éclaté dans le marais de Gensac, à six kilomètres de Cognac. L'incendie fait rage sur plus de 4 kilomètres de profondeur, détruisant souches et arbres. Les flammes montent à plus de 20 mètres de hauteur. Il est probable que cet incendie durera plusieurs jours, 8 jours estiment certains.

Record d'hydravion

De Londres. — L'hydravion « Cambria », qui effectue la liaison Terre-Neuve-Irlande, a ameri à Foynes (Irlande), couvrant en 12 h. 2^e le parcours transatlantique.

Accident mortel d'auto

De Tulle. — A Sexels (Corrèze), une automobile conduite par M. Mouly, de Limoges, a capoté. M. Mouly et sa belle-mère ont été tués. 4 autres personnes qui avaient pris place dans l'auto ont été gravement blessées.

Prochain Conseil des Ministres

De Paris. — Selon toute probabilité, la prochaine réunion du Conseil des ministres n'aura pas lieu avant le mardi 24 août ou le mercredi 25 août.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Camille BLANC et leurs filles ; Monsieur et Madame Maurice MAGOT, née BLANC, et leurs enfants ; Madame Veuve POMAREDE, à Paris, et ses enfants ; Monsieur et Madame Marcelin BLANC et leurs enfants, à Larozière ; Madame Veuve MARTY, à Cabessut ; Les familles MERCADIER, LASBOUYGUE, CONTIOS, BAUDEL, et tous les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve BLANC Née FAURIE

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame A. GOURGOU et leur fils Jean ; Monsieur et Madame J.-P. GOURGOU et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jean GOURGOU et leur fils Yvon ; Monsieur MONTAGNE, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie ainsi que celles qui ont assisté aux obsèques de

Madame Veuve Marie RIGAL Née GOURGOU

« Depuis trois ans je ne pouvais travailler... »

...à cause de rhumatismes et de maux de dos. Je faisais une journée sur deux par semaine, et souvent j'étais obligé de rentrer à la maison dès midi. Grâce à la cure de vos cachets Gandol je ne souffre plus ; pourtant j'ai 61 ans, écrit M. Lafargue, Villa « Margot », à Villeneuve d'Ornon. C'est que le Gandol agit en éliminant l'acide urique et l'empêche de se reformer dans l'organisme. La cure revient à 12 fr. 75. Ties Phites et Phie Orliac à Cahors.

FÊTE DE CABESSUT 14, 15, 16 août

Après le BAL Réveillons, Escargots, etc... chez SOLLADIE

Pour cause décès, à vendre CONDUITE INTERIEURE, 6 C.V. Renault, N.N.2, excellent état.

TORPÉDO, 6 C.V. Renault, N.N., bon état. S'adresser : CHAIGNE, 10, Cours Chartrouse, CAHORS

16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais DÉTACHEMENT DE CAHORS

Commission des Ordinaires

ADJUDICATION

Marché de gré à gré pour la fourniture du pain au détachement du 16^e R.T.S. à Cahors, pour la période du 1^{er} octobre 1937 au 30 septembre 1938.

La Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R. T. S. se réunira le 25 août 1937, à 14 heures précises, au Bureau de la Commission des Ordinaires, Caserne Bessières, pour y procéder en séance préparatoire à l'examen des titres des candidats. Les demandes faisant connaître l'intention de soumissionner ne seront reçues que jusqu'au 25 août 1937, avant 14 heures. Elles devront être accompagnées :

- 1^o D'un certificat délivré par M. le Maire de la Commune où réside le soumissionnaire, indiquant qu'il est de nationalité française, qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité.
- 2^o D'un extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de 3 mois.
- 3^o Doivent être fournis obligatoirement d'un compte courant postal.

Les cahiers des charges, déposés au Bureau de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S., pourront être consultés tous les jours (Dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures. La Commission des Ordinaires se réunira le 1^{er} septembre 1937, à 14 heures pour procéder, par soumissions cachetées, à l'adjudication de pain. Cahors, le 6 août 1937.

Le Capitaine Piquemal, Président de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S. Signé : PIQUEMAL.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais Unités stationnées à Cahors

Commission des ordinaires

ADJUDICATIONS RESTREINTES

pour la fourniture par marchés distincts de : 1^o Epicerie et légumes secs ; 2^o Légumes verts ; 3^o pommes de terre, pour la période du 1^{er} octobre 1937 au 31 décembre 1937.

Effectif approximatif : 450 hommes. (Le corps se réserve le droit de ne pas attendre ou de dépasser cet effectif).

La Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais se réunira le 25 août 1937, à 14 heures précises, au bureau de la Commission des Ordinaires (Caserne Bessières), pour y procéder, en séance préparatoire, à l'examen des titres des candidats. Les demandes faisant connaître l'intention de soumissionner ne seront reçues que jusqu'au 25 août 1937 à 14 heures.

Elles devront être accompagnées : 1^o D'un Certificat délivré par le Maire de la Commune où réside le soumissionnaire indiquant qu'il est de nationalité française et qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité ; 2^o D'un Extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de trois mois ; 3^o Doivent être fournis obligatoirement d'un Compte courant postal.

Les Cahiers des Charges, déposés aux Bureaux de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S., pourront être consultés tous les jours (Dimanches et Fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

La Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais se réunira le mercredi 1^{er} septembre 1937, à 14 h., dans ses bureaux, pour procéder, par soumissions cachetées, aux adjudications de : épicerie et légumes secs, légumes verts et pommes de terre.

En cas de non adjudication une nouvelle adjudication aura lieu le 15 septembre 1937 à la même heure. Cahors, le 6 août 1937.

Le Capitaine, Président de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S., Signé : PIQUEMAL.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais Détachement de Cahors

ADJUDICATION

des fournitures pour le 4^e trimestre 1937

Le mercredi 1^{er} septembre 1937, à 10 h., la Commission des Ordinaires du détachement du 16^e R.T.S., procédera à l'adjudication ci-après :

Vieillesse de boucherie, période du 1^{er} octobre au 31 décembre 1937. Poids approximatif de la fourniture, 14.000 kilos environ. Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement ; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet. Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Caserne Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission avant le 25 août 1937 à 10 heures :

- 1^o une déclaration indiquant son intention de soumissionner, ses nom, prénoms, domicile et qualité ;
- 2^o une pièce constatant sa qualité de Français ;
- 3^o un certificat établi par le Greffier du Tribunal de Commerce constatant que le demandeur n'a jamais été déclaré en faillite ou qu'il a été réhabilité et qu'il n'est l'objet d'aucune liquidation judiciaire. La date de l'établissement de ce certificat ne devra remonter à plus de trois mois du moment de sa production.

Les soumissions doivent être établies sur papier timbré et d'après un modèle que les intéressés pourront se procurer au Bureau de la Commission. Ce modèle sera seul admis.

En cas de non adjudication, une nouvelle adjudication aura lieu le mercredi 15 septembre 1937, à la même heure. Cahors, le 6 août 1937.

Le Commandant du Détachement, Signé : BERGOUX.



Feuilleton du « Journal du Lot » 81

L'AMOUR ENCHAÎNÉ

PAR CONCORDIA MERREL Traduit de l'anglais par E. de SAINT-SEGOND

Maud n'aurait jamais cru, avant cette entrevue, qu'elle éprouverait pour Muriel une sympathie si sincère. Maud n'était pas convaincue que Muriel adoptât une attitude loyale vis-à-vis de David, mais, de toute façon, il ne demeurait en elle rien de la jolie femme gâtée, adulée et capricieuse ; elle s'était transformée en une simple créature humaine aux prises avec les difficultés de la vie. Maud discernait aussi que la responsabilité des événements n'incombait pas exclusivement à Muriel.

De très bonne foi, Muriel lutait pour elle et pour David ; si son engagement pour Kent augmentait, le combat serait dur ! Maud assistait impuissante à ses péripéties ! Elle se sentait oppressée par cette atmosphère trouble et confuse. Anderson Kent arriva pour l'heure du thé ; sa présence ne contribua pas à ramener le calme dans l'esprit de Maud.

Une autre personne, qui se trouvait sous le même toit, partageait, pour une toute autre raison, l'agitation de Maud : c'était le jeune homme aux cheveux rouges, M. Robson, dont la devise était : « Le devoir ou la mort ». Son patron lui avait séchement enjoint de ne plus faire désormais la moindre allusion à la troublante question des concessions des mines scandinaves, mais rien ne pouvait empêcher que cette affaire ne l'intriguât. Il se rendait compte qu'il y avait quelque chose d'anormal et il s'était juré de ne pas prendre de repos tant qu'il ne serait pas parvenu à résoudre l'énigme : pour quelle raison M. Quayne était-il tombé dans une contradiction flagrante, en reconnaissant au premier moment qu'il ne s'expliquait pas les événements et en disant ensuite que tout s'était déroulé précisément selon ses prévisions et directives ? Deuxième question, pourquoi, après lui avoir affirmé que Mlle Collier était au courant de l'affaire des concessions dans tous ses détails, avait-il ensuite refusé de faire à son secrétaire la moindre divulgation à ce sujet ?

Robson continuait donc à ressasser cette affaire dans son esprit ; que savait effectivement Mlle Collier ? Comment avait-elle pu recueillir des informations précises sur une affaire qu'il croyait être seul à connaître, en dehors de M. Quayne ? A son extrême surprise, il reçut la réponse à cette question de la bouche même de M.

Kent : celui-ci, au cours d'une conversation cordiale, trouva l'occasion de lui révéler que pendant l'absence du titulaire, Maud avait rempli les fonctions de secrétaire particulier auprès de M. Quayne, et qu'elle jouissait de toutes les prérogatives inhérentes à cet emploi : libre accès à tous les papiers et dossiers contenus dans le meuble-bureau, dont M. Quayne avait confié la clé à la jeune fille.

Kent eut soin d'amener ces renseignements d'une manière si naturelle qu'ils semblaient dus uniquement au hasard.

Bien plus tous ces détails parurent au trop candide Robson ne lui être fournis que comme un tribut à l'estime et à la considération particulières dont la jeune fille était entourée à Pinewoods.

Comme Kent le prévoyait, le soir même, après avoir longtemps ruminé leur conversation, Robson finit tout naturellement par conclure : « Il faut que je connaisse les antécédents de Mlle Collier ! » Dès le lendemain, il chercha des prétextes pour se trouver en la compagnie de Maud : soit que celle-ci se proménât dans le jardin où quelle se consacrait aux menues besognes domestiques dont elle assumait la charge pour soulager Mme Parry, elle rencontrait invariablement le jeune homme sur son chemin. Au début, cette poursuite systématique la surprit, mais elle eut vite fait d'en découvrir la raison.

Maud parvint, pendant plusieurs jours, à l'éviter et à rendre impossible toute conversation particulière, mais un matin Robson réussit à la cerner dans la roseraie : elle était occupée à cueillir des roses pour garnir les vases du salon ; en se penchant, elle remarqua, parmi la gamme des pétales rouge foncé, la note discordante d'une teinte plus ardente ; après un examen minutieux, elle reconnut qu'il s'agissait de la chevelure du jeune Robson, qui avait pris place sur un fauteuil d'osier placqué précisément devant la sortie. Le singulier enchevêtrement de circonstances qui avait provoqué l'incident du télégramme menaçait d'assombrir sa vie et pourtant elle ne pouvait s'empêcher de sourire chaque fois que le jeune secrétaire trouvait l'occasion de manifester son zèle pour la découverte de la vérité.

Bonjour, dit-elle vivement pour ne pas lui laisser la satisfaction de croire qu'il l'avait surprise.

Robson se leva et salua avec une courtoisie un peu surannée. Il déploya aussitôt les filets qu'il avait préparés : s'approchant de Maud, il s'empara d'autorité du panier qu'elle portait au bras et insista aimablement pour s'en charger.

Robson constata avec satisfaction qu'il venait de conquérir une position avantageuse : Maud hésiterait probablement à abandonner ce panier, et de son côté il était bien décidé à ne le lui rendre qu'après avoir

obtenu les renseignements qu'il souhaitait.

Toutefois, Maud conservait encore deux avantages sur lui : d'abord elle était beaucoup plus au courant de l'affaire que lui, et en second lieu elle comprit, dès le premier mot qu'il prononça, à quel but il tendait :

— Mon patron semble préoccupé, commença-t-il.

— Oui ? répondit Maud d'un ton suave, tout en coupant une grosse rose rouge pourpre qu'elle déposa dans le panier.

— Aviez-vous remarqué précédemment, chez M. Quayne, des signes de cette préoccupation.

— Ce n'est pas le genre de M. Quayne, il me semble, de laisser les ennemis prendre le dessus.

— Même les hommes énergiques sont sujets à des périodes de dépression, quand ils portent la responsabilité d'importantes affaires sur leurs épaules.

— Peut-être alors s'agit-il du simple souci inhérent aux affaires

PRÊTS RAPIDES

Procurés par nos soins de 5.000 à 500.000. Intérêt depuis 4 0/0. Remboursement à volonté de 1 à 20 ans à agricult. commerc. industriels Aide pour s'établir, prendre gérance et sur les signatures sérieuses sans commission d'avance Voir ou écrire : **E. de Cousin**, 321, Faubourg St-Antoine (Paris). Renseignements gratuits.

Billets populaires de congé annuel

Dès maintenant, procurez-vous à votre gare la formule de demande du carnet spécial qui vous sera nécessaire pour obtenir, à partir du 15 mai 1937, un billet populaire de congé annuel à 40 0/0 de réduction. Un certain délai étant nécessaire pour l'établissement de cette carte, il est de votre intérêt d'en faire la demande le plus tôt possible pour pouvoir profiter de la réduction de 40 0/0 pendant la belle saison. N'attendez pas demain pour vous procurer cette formule de demande à votre gare.

P.-O.-MIDI

Passez d'heureux dimanches dans l'une des localités suivantes, en utilisant les **Billets de fin de semaine** avec 40 0/0 de réduction que le P.-O.-Midi met à votre disposition au départ de Brive pour :

Toutes les gares des sections de lignes de : Tulle à Ussel; Allasac à Uzerche et les gares de Terrasson, St-Denis-près-Martel et Souillac.

Validité : du samedi au dimanche à 24 heures (1) ou du dimanche au lundi à 24 heures (2). Des validités spéciales sont prévues à l'occasion des fêtes légales.

Tous renseignements complémentaires vous seront donnés par les gares P.-O.-Midi.

Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

(1) Ces billets ne peuvent être utilisés au retour le samedi.

(2) Ces billets ne peuvent être utilisés à l'aller le lundi.

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an, 18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout : LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

Four vos bonnes nuits de voyage !

P.-O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, le tout pour 15 frs.

De plus, vous trouverez dans le 1^{er} N^o de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin. Envoyer 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port : 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au **Marché de Cahors**

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché 40 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3^e classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Gourdon, Cahors, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

P.-O.-MIDI

Vous écoulerez plus facilement les produits de votre exploitation en utilisant les **Colis agricoles** (jusqu'à 50 kilos).

Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.-O.-Midi ? Faites-le enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche.

Ils sont transportés à la gare pour un prix minime : 10 kilos, 1 fr. ; 10 à 30 kilos, 2 fr. ; 30 à 50 kilos, 3 fr.

Ils sont acheminés très rapidement. Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage).

Ils peuvent être expédiés en port dû. Economie... simplicité... rapidité.

VOS PARENTS... VOS AMIS... VIENNENT VOUS VOIR CET ÉTÉ ?

Indiquez-leur qu'ils peuvent bénéficier de **billets spéciaux** d'aller et retour (2^e et 3^e classes), 45 à 48 0/0 de réduction en utilisant les **trains spéciaux de vacances P.-O.-Midi**, partant de Paris-Austerlitz

vers l'Anjou et la Basse-Bretagne, les 4 et 16 août et 2 septembre. — Train spécial jusqu'au Croisic, Départ 23 h. 30. vers le Sud-Ouest, les 28 juillet, 5, 11, 19 et 30 août et 11 septembre. — Train spécial jusqu'à Dax. Départ à 21 heures. vers les Pyrénées Centrales, le Langue doc et le Roussillon, les 25 juillet et 8 août. — Train spécial jusqu'à Narbonne. Départ 20 h. 45.

FOIRE DU PIN A AGEN (20 septembre 1937)

P.-O.-Midi délivrera, ce jour, pour Agen, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de :

Marmande à Montauban, Penne à Tonneins, Castillonès à Villeneuve-sur-Lot, Le Buisson à Auch, Cahors à Monsempron-Libos, Condom à Port-Sainte-Marie, des billets spéciaux d'aller et retour, en 3^e classe, à demi-tarif, avec minimum de perception de 5 fr. pour les adultes et de 3 fr. pour les enfants de 3 à 7 ans.

Valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation. Renseignez-vous dans les gares intéressées.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR (8 au 15 septembre 1937)

P.-O.-Midi délivrera à ces dates pour Rocamadour au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de :

Brive à Tulle et à St-Denis-près-Martel ; Aurillac à St-Denis-près-Martel et à Capdenac ; Flaujac, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Dècaveville, Rodez à Capdenac, ainsi que des gares de Martel, Souillac et Gourdon. Des billets spéciaux d'aller et retour, en 3^e classe, à demi-tarif, avec minimum de 5 francs pour les adultes et de 3 francs pour les enfants de 3 à 7 ans.

Valables deux jours, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : J. ANDRIEU.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

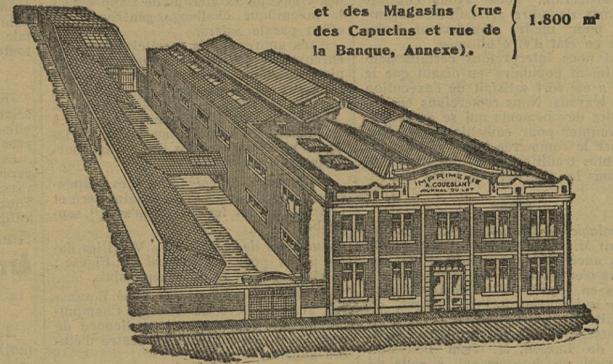
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.500 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1937

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.			EXP. MIXTE			EXP. RAPIDE			RAPIDE EXP. OMNIB.		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
PARIS (Orsay) dép.	10	15	20	19	20	20	20	21	50	»	»	»
PARIS (Aust.) dép.	10	15	20	19	20	20	20	21	50	»	»	»
LIMOGES (arrivée) départ.	15	20	25	14	0	38	2	46	5	12	»	»
BRIVE (arrivée) départ.	16	21	26	1	40	1	56	4	14	7	20	»
Gignac-Cressensac.	8	3	12	28	17	5	18	3	1	4	24	7
SOULLAC. dép.	9	1	13	36	17	42	18	52	»	»	4	59
CAZOULES. dép.	9	8	13	43	»	»	19	58	»	»	»	»
La Chap.-d-Mareuil	9	13	13	48	»	»	18	2	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9	22	13	57	»	»	19	10	»	»	»	»
Nozac.	9	31	14	6	»	»	19	18	»	»	»	»
GOURDON. dép.	9	44	14	19	18	4	19	27	»	»	5	25
Saint-Clair.	9	53	14	28	»	»	19	35	»	»	»	»
Dégagnac.	10	3	14	33	»	»	19	44	»	»	»	»
Thédirac-Peyrilles.	10	13	14	48	»	»	19	53	»	»	»	»
Saint-Denis-Catus.	10	23	14	58	»	»	20	2	»	»	»	»
Espère.	10	31	15	6	»	»	20	9	»	»	»	»
CAHORS (arrivée) départ.	10	40	15	18	39	20	18	3	15	3	32	6
Sept-Ponts.	11	45	17	42	»	»	3	19	3	36	6	6
Cieurac.	12	11	17	57	»	»	»	»	»	»	»	8
Labenque.	12	18	18	4	»	»	»	»	»	»	»	9
Caussade.	12	46	18	34	19	23	»	»	»	»	6	47
MONTAUBAN arr.	13	17	19	5	19	43	»	4	13	4	30	7
TOULOUSE. arr.	14	05	»	20	30	»	»	4	53	5	10	7

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.			EXP. RAPIDE			DIRECT EXP.			EXP. RAPIDE		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
TOULOUSE... d.	4	5	9	25	8	35	13	25	15	50	17	20
MONTAUBAN. d.	6	11	10	50	9	17	14	6	16	35	18	12
Caussade.....	6	50	11	15	9	35	»	»	17	16	18	34
Labenque.....	7	23	11	40	»	»	»	»	17	56	18	57
Cieurac.....	7	34	11	45	»	»	»	»	18	4	»	»
Sept-Ponts.....	7	44	11	54	»	»	»	»	18	14	»	»
CAHORS... { arr. } dép.	7	59	11	59	10	9	14	58	18	20	19	14
Espère.....	8	27	»	»	10	13	15	2	»	»	19	19
St-Denis-Catus... d.	8	40	»	»	»	»	»	»	»	»	19	22
Thédirac-Peyril... d.	8	53	»	»	»	»	»	»	»	»	19	30
Dégagnac.....	9	2	»	»	»	»	»	»	»	»	20	»
Saint-Clair.....	9	10	»	»	»	»	»	»	»	»	20	8
GOURDON (1) d.	9	23	»	»	10	51	»	»	»	»	20	18
Nozac.....	9	30	»	»	»	»	»	»	»	»	20	25
Lamothe-Fénel... d.	9	33	»	»	»	»	»	»	»	»	20	33
La Chap.-de-Mar... d.	9	45	»	»	»	»	»	»	»	»	20	39
CAZOULES.....	9	51	»	»	»	»	»	»	»	»	20	45
SOULLAC. dép.	10	4	»	»	11	12	»	»	20	56	23	45
Gignac-Cressens... d.	10	32	»	»	»	»	»	»	21	22	»	»
BRIVE..... { a. } d.	11	50	»	»	11	50	16	33	»	21	47	0
PARIS... (A.) arr.	11	58	»	»	11	58	16	39	»	»	21	29
PARIS... (O.) arr.	19	4	»	»	19	4	23	35	»	»	6	43

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.

Montauban, Cahors à Libos

	Autorails			MARCHÉ-VOY.			Autorails		
	10	50	14	6	16	35	10	50	14
MONTAUBAN.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»
CAHORS.....	7	2	12	»	15	33	18	50	»
Mercuès.....	7	11	12	»	15	53	18	59	»
Douelle (Arrêt).....	7	19	12	12	16	7	19	2	»
Parnac.....	7	28	12	17	16	19	19	7	»
Luzech.....	7	34	12	22	16	32	19	12	»
Castelfranc.....	7	44	12	30	16	49	19	21	»
Prayssac (Arrêt).....	7	48	12	32	16	53	19	23	»
Puy-l'Evêque.....	7	55	12	39	17	6	19	30	»
Duravel.....	8	2	12	44	17	17	19	35	»
Soturac-Touzac.....	8	9	12	49	17	28	19	40	»
Fumel.....	8	19	12	57	17	47	19	43	»
LIBOS.....	8	24	13	»	17	53	19	51	»

Libos, Cahors à Montauban

	Autorails			Autorails		
	6	45	9	15	13	55
LIBOS... dép.....	6	45	9	15 <td>13</td> <td>55</td>	13	55
Fumel.....	6	48	9	23	13	58
Soturac-Touzac.....	6	56	9	37	14	6
Duravel.....	7	»	9	47	14	10
Puy-l'Evêque.....	7	6	9	57	14	16
Prayssac (Arrêt).....	7	11	10	10	14	22
Castelfranc.....	7	15	10	17	14	25
Luzech.....	7	23	10	38	14	33
Parnac.....	7	28	10	51	14	38
Douelle (Arrêt).....	7	32	11	»	14	42
Mercuès.....	7					